

Antitrust : Google blanchi, mais fautif selon un rapport de la FTC

Un document lié au dossier antitrust de Google, dévoilé par le WSJ, montre que la FTC avait des arguments en 2012 pour sanctionner le groupe Internet. Mais ce dernier a été épargné au final. Début 2013, la **Federal Trade Commission** a conclu une enquête **antitrust** favorable à **Google**. Et pourtant, des sanctions semblaient justifiées à en croire un document confidentiel dévoilé par inadvertance.

N'en jetez plus : à l'époque, Google était accusé de manipuler les pages de résultats de son moteur (et ce, afin de nuire à la concurrence) et d'avoir lésé des services en ligne (par exemple en extirpant des contenus en provenance de Yelp ou TripAdvisor en vue d'une exploitation destinée à son propre compte) et à des annonceurs. A l'époque, la firme de Mountain View s'est sorti de ce long bras de fer avec l'administration Obama presque sans égratignures. Tout en acceptant néanmoins de changer quelques pratiques en guise de mises en conformité, selon nos confrères d'[l'Espresso](#).

Une condamnation écartée par lobbying ?

Et pourtant...Le [Wall Street Journal](#) révèle que la décision de ne pas sanctionner Google n'était pas si évidente. Plusieurs personnalités clés de la FTC s'étaient plutôt prononcées pour une condamnation.

Le quotidien économique et financier s'appuie sur la découverte d'un document de 160 pages qui a émergé par inadvertance dans le cadre d'une demande d'accès à des archives auprès de la FTC (procédure Freedom of Information Act).

Dans ce rapport confidentiel remontant à 2012, il est stipulé que Google a « *nui à l'intérêt des consommateurs, à l'innovation dans le domaine de la recherche en ligne et au marché de la publicité* ». Néanmoins, le rapport se montrait nuancé. Ainsi, leurs auteurs considéraient que Google n'avait pas enfreint la réglementation antitrust à travers l'exploitation de son moteur. On peut se poser la question sur le degré de lobbying exercé par Google (y compris au sein de l'administration) pour aboutir à cette décision clémente.

Dans une réaction après la publication de l'enquête du WSJ, Google estime « *qu'après 19 mois d'investigation, l'analyse de 9 millions de pages de documents et un certain nombre d'heures de témoignages, l'équipe de la FTC et l'ensemble de son collège (5 membres) ont admis qu'il n'était pas nécessaire de lancer une action sur la manière de classer et d'afficher les résultats de recherche.* »

Néanmoins, ce morceau caché du dossier antitrust de Google du côté des Etats-Unis pourrait donner du grain à moudre à la Commission européenne, qui mène sa propre enquête antitrust (dont l'ouverture remonte...à novembre 2010).

A lire aussi :

[Antitrust : L'Europe exige de nouvelles concessions de Google](#)
[Antitrust : Google et Android dans la ligne de mire de Bruxelles](#)